



Communiqué de presse

Saint-Herblain : la Ville se mobilise pour la population ukrainienne

Mercredi 9 mars

Le 7 mars 2022, Bertrand AFFILE, Maire de Saint-Herblain, s'est joint aux maires de l'agglomération nantaise pour porter une déclaration commune des élus locaux dénonçant l'invasion de l'Ukraine commandée par Vladimir POUTINE.

Beaucoup d'associations, d'ONG et de nos concitoyens ont commencé à manifester leur volonté pour apporter un soutien à la population ukrainienne. A sa place et à la hauteur de ses moyens pour contribuer à cet élan de solidarité, la ville de Saint-Herblain se mobilise aux côtés de tous les défenseurs de la paix.

Bertrand AFFILE invite les Herblinois souhaitant faire un don, proposer des lieux d'accueil pour héberger des familles ukrainiennes, envoyer du matériel et des denrées alimentaires à se manifester.

Les habitants de notre ville pourront s'appuyer sur une organisation spécifique des agents de la ville à nouveau mis à contribution après la gestion du COVID.

Envoi de denrées et matériels

Tous ces dons seront collectés puis transférés sur une plateforme métropolitaine à destination de la Protection Civile qui acheminera ces ressources aux populations ukrainiennes réfugiées en Pologne et en Roumanie.

Lieux de collectes : à Saint-Herblain, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h (excepté le jeudi matin), à partir de vendredi 11 mars :

- Centre socioculturel du Soleil Levant, 44 rue de la Blanche, 02 28 25 26 90
- Centre socioculturel du Sillon de Bretagne, 12 bis avenue des Thébaudières, 02 28 25 26 80
- Centre socioculturel Espace 126, 126 Boulevard F. Mitterrand, 02 28 25 22 70
- Centre socioculturel du Grand B, 11 rue de Dijon, 02 28 25 22 90

Les besoins

Tous les dons doivent être utilisables et en bon état :

-produits sanitaires et corporels : gel douche, savon, dentifrices et brosses, couches et serviettes, essuie-tout, antiseptiques, alcool médical, masques réutilisables et jetables, pansements et bandes médicales,

-matériels : tentes, lits de camp, couvertures, duvets, réchauds, chaudron, serviettes en microfibre, vaisselle réutilisable, piles, bougies, lampes de poche,

-alimentation : barres énergétiques, fruits secs, noix, conserves, vermicelles, céréales instantanées.

Les vêtements ne seront pas collectés.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Dons d'argent

La ville de Saint-Herblain s'engagera à verser une subvention municipale au prochain conseil municipal. Si les Herblinois souhaitent contribuer personnellement et financièrement, ils peuvent adresser leurs dons aux organismes officiels et associations suivants :

- La Fondation de France : <https://www.fondationdefrance.org/fr> (link is external)
- Le Secours Populaire Français : <https://www.secourspopulaire.fr/ukraine-la-solidarite-aux-frontieres> (link is external)
- L'association Tryzub. Par chèque à l'ordre de l'Association TRYZUB – Maison de l'Europe de Nantes 90, bd de la Prairie au Duc – 44200 Nantes / ou par virement via la plateforme Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/association-franco-ukrainienne-tryzub> (link is external)
- Le CICR - Comité international de la Croix Rouge : <https://www.icrc.org/fr/don/crise-en-ukraine-0>
- L'UNHCR - Haut-commissariat aux réfugiés : https://donner.unhcr.org/urgence-ukraine/~mon-don?_cv=1

Proposer un hébergement

En partenariat avec les bailleurs sociaux présents sur Saint-Herblain, une quinzaine de logements seront mis à disposition temporairement pour des familles ukrainiennes, le temps pour l'Etat de stabiliser leurs situations.

Les Herblinois peuvent également proposer un hébergement en se signalant par mail Faites votre proposition exclusivement par mail : <https://parrainage.refugies.info/>

